

ASSEMBLÉE NATIONALE27 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 357

SOUS-AMENDEMENTprésenté par
M. Meurin

à l'amendement n° 11 de M. Fayssat

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, après :

« emploi »,

insérer les mots :

« , de la formation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est indispensable que la France continue d'investir dans la formation pour permettre à nos enfants de continuer à s'investir dans notre industrie. La France doit rassurer des générations de jeunes qu'il existe un avenir industriel dans notre pays.